**Annexe 19**

Astreinte technique du site CHRO à Gien

Etablissement du CHR d’Orléans

De 16h30 - 7H30 la semaine et Week-end et Jours Fériés

1°) 🡺 une astreinte technique de 1er niveau (levée de doute et petites interventions) est prise en charge par le CH P.DEZANAULDS de GIEN ;

06.45.89.81.31

Si injoignable composer le 02.38.29.38.29 (standard du CHPD)

2°) 🡺 si nécessaire une astreinte technique de 2éme niveau sera assurée par DALKIA ; le 2éme niveau est déclenché par le technicien du 1er niveau qui appellera le 02.38.22.95.11 (standard technique du CHRO) ;

🡺 en cas d’impossibilité de communication avec le 02.38.22.95.11 ;

Composer le 810 804 805 code client D 50606 C

3°)🡺 si la gravité de l’événement dépasse la responsabilité du 2éme niveau ; alors ce dernier aura recours conjointement à sa hiérarchie et à l’administrateur de garde du CHR d’Orléans : 02.38.51.44.44